



# L'APOSTOLAT DE LA PRIERE



Numéro 64 – Novembre 2008

Lettre de liaison du Centre Saint-Joseph - Institut Mater Boni Consilii

350, route de Mouchy - 58400 RAVEAU - Adresse courriel de M. l'abbé Cazalas : thomas.cazalas@aliceadsl.fr

**C**hers associés, lettre et billet mensuels de notre centre de l'Apostolat de la Prière n'ont pas paru le mois dernier. Je vous prie de m'en excuser.

Durant ce mois de novembre, la Sainte Eglise recommande à nos prières les âmes des fidèles défunts qui souffrent terriblement dans les flammes du purgatoire, avant de pouvoir entrer dans la Jérusalem céleste pour y contempler DIEU pour toute l'éternité.

*Rien de souillé ne peut entrer dans le Royaume des Cieux*, nous dit le Bon DIEU dans la Sainte Ecriture. Aussi, DIEU, dans Sa justice et Sa bonté, a dû créer ce lieu de purgation où les âmes de ceux qui se sont présentés le jour de leur mort avec la robe nuptiale (c'est-à-dire en état de grâce) devant leur divin Juge, mais qui doivent encore expier une partie de la peine due à leurs péchés, souffrent par la peine temporaire du dam (la séparation de DIEU) et par les flammes vengeresses. Quand nous prions pour leur délivrance, elles intercèdent auprès de DIEU pour nous, les pèlerins de la terre, à partir du jour où elles entrent dans la Jérusalem céleste, et même dès maintenant, du fond du purgatoire.

Si vous le voulez bien, je recommande particulièrement à vos bonnes prières, l'âme de mon cher père (JEAN-FRANÇOIS), qui est décédé le dimanche 5 octobre dernier, muni des sacrements de la Sainte Eglise notre Mère. Peut-être souffre-t-il en effet actuellement dans le purgatoire avec des millions d'autres âmes. C'est parce que notre famille l'a assisté continuellement durant sa dernière maladie que je n'ai pu vous envoyer notre lettre le mois dernier.

Si mon père n'était pas un saint, il a donné durant sa vie l'exemple de **la fidélité au devoir**, de **la force**, de **l'honnêteté morale**, et surtout de **la fidélité à la Très Sainte Foi et de l'amour de la vérité** (ou véracité). Ces deux dernières vertus sont devenues des "denrées" rares à l'heure actuelle. Si je me permets de vous parler de lui alors que beaucoup d'entre vous ne le connaissaient pas, c'est dans un but d'édification, pour aider d'autres âmes à pratiquer ces vertus absolument indispensables au salut éternel : *'Exempla trahunt, les exemples entraînent à leur suite'*. *Requiescat in pace !*

Abbé Thomas CAZALAS

**C**hers associés, vous trouverez ci-dessous le récit merveilleux de l'origine et du développement de l'Archiconfrérie du COEUR immaculé de MARIE, en l'église NOTRE-DAME-des-Victoires à Paris. Ce récit a été fait par le prêtre-même qui a érigé cette Archiconfrérie, M. le curé Charles DUFRICHE des GENETTES. Il n'a pas besoin d'explication, car il est d'une lecture facile et souvent entraînante.

Les miracles sont les preuves irréfragables de la Vérité et Divinité de notre sainte Religion. **Leur récit, que nous trouvons surtout dans la vie des Saints, fortifie dans notre âme la Foi, l'Espérance et la Charité, comme la nourriture fortifie en nous la vie corporelle, ou est un moyen puissant pour allumer ces mêmes vertus théologiques dans les âmes qui en sont dépourvues, comme l'allumette sert à allumer le feu.**

Voilà pourquoi le S. curé d'Ars lisait tous les matins quelque passage de la vie des Saints.

**Origine de l'Archiconfrérie racontée**  
par M. des GENETTES, curé de NOTRE-DAME-des-Victoires

A LA GLOIRE, A L'HONNEUR

DU TRÈS SAINT ET IMMACULÉ COEUR DE MARIE

L'Archiconfrérie a pris naissance le 3 décembre 1836. Beaucoup de personnes, qui ne jugent que d'après les apparences, nous en appellent le fondateur. Nous ne pouvons pas laisser ce préjugé sans le combattre et le détruire. Nous ne sommes point le fondateur, à DIEU seul l'honneur et la gloire ; nous n'avions aucune des dispositions d'esprit et de coeur qui pouvaient nous y préparer. Loin de là ; nous devons confesser, en en demandant pardon à DIEU et à MARIE, que nous, enfant de MARIE, habitué dès notre plus jeune enfance à l'aimer, à la vénérer comme la plus tendre des mères, nous ne comprenions rien à la dévotion à son saint COEUR ; que nous évitions même d'y penser. Nous ajouterons encore qu'un saint religieux, le P. Maccarthy, ayant un jour prêché dans notre église des Missions-Etrangères un sermon sur le saint COEUR de MARIE, nous ne recueillîmes de son sermon aucun sentiment, donnant notre suffrage ordinaire à l'éloquence du prédicateur, mais fâché, tant était grand l'orgueil de notre prévention, qu'il eût traité un tel sujet que nous pensions n'être pas plus utile aux autres qu'à nous. Telle a été notre disposition constante jusqu'au 3 décembre 1836, fête de S. François-Xavier.

Ce jour, à 9 heures du matin, je commençais la sainte Messe au pied de l'autel de la sainte Vierge, que nous avons depuis consacré à son très saint et immaculé COEUR et qui est aujourd'hui l'autel de l'Archiconfrérie ; j'en étais au premier verset du psaume *Judica me*, quand une pensée vint saisir mon esprit. C'était la pensée de l'inutilité de mon ministère dans cette paroisse ; elle ne m'était pas étrangère, je n'avais que trop d'occasions de la concevoir et de me la rappeler. Mais dans cette circonstance, elle me frappa plus vivement qu'à l'ordinaire. Comme ce n'était ni le lieu, ni le temps de m'en occuper, je fis tous les efforts possibles pour l'éloigner de mon esprit. Je ne pus y parvenir, il me semblait entendre continuellement une voix qui venait de mon intérieur et qui me répétait : *Tu ne fais rien, ton ministère est nul ; vois depuis plus de quatre ans que tu es ici, qu'as-tu gagné ? Tout est perdu, ce peuple n'a plus de Foi. Tu devrais par prudence te retirer.* Et malgré tous mes efforts pour repousser cette malheureuse pensée, elle s'opiniâtra tellement qu'elle absorba toutes les facultés de mon esprit, au point que je lisais, je récitais les prières sans plus comprendre ce que je disais : la violence que je m'étais faite m'avait fatigué, et j'éprouvais une transpiration des plus abondantes ; je fus dans cet état jusqu'au commencement du canon de la Messe. Après avoir récité le *Sanctus*, je m'arrêtai un instant, je cherchais à rappeler mes idées ; effrayé de l'état de mon esprit, je me dis : *Mon DIEU, dans quel état suis-je ? comment vais-je offrir le divin Sacrifice ? je n'ai pas assez de liberté d'esprit pour consacrer ; Ô mon DIEU, délivrez-moi de cette malheureuse distraction !* A peine eus-je achevé ces paroles que j'entendis très distinctement ces mots prononcés d'une manière solennelle :

*Consacre ta paroisse au très saint et immaculé COEUR de MARIE.* A peine eux-je entendu ces paroles, qui ne frappèrent point mes oreilles, mais retentirent seulement au dedans de moi, que je recouvrai immédiatement le calme et la liberté de l'esprit. La fatale impression qui m'avait si violemment agité, s'effaça aussitôt, il ne m'en resta aucune trace ; je continuai la célébration des saints mystères sans aucun souvenir de ma précédente distraction. Après mon action de grâces, j'examinai la manière dont j'avais offert le saint Sacrifice ; alors, seulement, je me rappelai que j'avais eu une distraction, mais ce n'était qu'un souvenir confus, et je fus obligé de rechercher pendant quelques instants quel en avait été l'objet. Je me rassurai en me disant : *Je n'ai pas péché, je n'étais pas libre.* Je me demandai comment cette distraction avait cessé, et le souvenir de ces paroles que j'avais entendues se présenta à mon esprit. Cette pensée me frappa d'une sorte de terreur. Je cherchais à nier la possibilité de ce fait, mais ma mémoire confondait les raisonnements que je m'objectais. Je bataillai avec moi-même pendant dix minutes. Je me disais à moi-même : *Quelle fatale pensée ! Si je m'y arrêtais, je m'exposerais à un grand malheur, elle affecterait mon moral, je pourrais devenir visionnaire.* Fatigué de ce nouveau combat, je pris mon parti et je me dis : *Je ne puis m'arrêter à cette pensée, elle aurait de trop fâcheuses conséquences ; d'ailleurs, c'est une illusion : j'ai eu une longue distraction pendant la Messe, voilà tout. L'essentiel pour moi est de n'y avoir pas péché ; je ne veux plus y penser.* Et j'appuie mes mains sur le prie-dieu sur lequel j'étais à genoux.

Au moment même, et je n'étais pas encore relevé (j'étais seul dans la sacristie), j'entends prononcer bien distinctement ces paroles : *Consacre ta paroisse au très saint et immaculé COEUR de MARIE.* Je retombe à genoux, et ma première impression fut un moment de stupéfaction. C'étaient les mêmes paroles, le même son, la même manière de les entendre. Il y a quelques instants, j'essayais de ne pas croire, je voulais au moins douter ; je ne le pouvais plus, j'avais entendu, je ne pouvais me le cacher à moi-même ; un sentiment de tristesse s'empara de moi, les inquiétudes qui venaient de tourmenter mon esprit se présentèrent de nouveau. J'essayai vainement de chasser toutes ces idées, je me disais : *C'est encore une illusion, fruit de l'ébranlement de mon cerveau par la première impression que tu as ressentie ; tu n'as pas entendu, tu n'as pas pu entendre.* Et le sens intime me disait : *Tu ne peux douter, tu as entendu deux fois.* Je pris le parti de ne point m'occuper de ce qui venait de m'arriver, de tâcher de l'oublier. Mais ces paroles : *Consacre ta paroisse au très saint et immaculé COEUR de MARIE,* se présentaient sans cesse à mon esprit.

Pour me délivrer de l'impression qui me fatiguait, je cède de guerre lasse, et je me dis : *C'est toujours un acte de dévotion à la sainte Vierge qui peut avoir un bon effet ; essayons.* Mon consentement n'était pas libre, il était exigé par la fatigue de mon esprit. Je rentraï dans mon appartement ; pour me délivrer de cette pensée, je me mis à composer les statuts de notre association. A peine eus-je la main à la plume, que le sujet s'éclaircit à mes yeux, et les statuts ne tardèrent pas à être rédigés.

Voilà la vérité, et nous ne l'avons pas dite dans les premières éditions de ce manuel, nous l'avons même cachée au vénérable directeur de notre conscience, nous en avons fait jusqu'à ce jour un secret même aux amis les plus intimes, nous n'osions pas le dévoiler, et aujourd'hui que la divine miséricorde a signalé si authentiquement son oeuvre par l'établissement, la prodigieuse propagation de l'Archiconfrérie et surtout par les fruits admirables qu'elle produit, ma conscience m'oblige à révéler ce fait. *Il est glorieux,* disait l'archange Raphaël à Tobie, *il est glorieux de révéler les oeuvres*

*de DIEU,* afin que tous reconnaissent qu'à Lui seul appartiennent la louange, l'honneur et la gloire.

Ainsi, la sagesse de DIEU a agi en cette circonstance, comme elle agit quand, dans ses grandes oeuvres, elle veut employer le secours des causes secondes ; elle choisit ce qu'il y a de plus faible, de plus misérable, afin, dit le saint apôtre, que personne ne se glorifie, et que tous reconnaissent, par l'insuffisance et l'incapacité de l'instrument en action, la puissance infinie, la souveraine sagesse du suprême Ouvrier. Ainsi, nous ne sommes point fondateur, mais seulement instrument et serviteur. Plaise à la divine bonté que nous ne soyons pas infidèle !

Nos statuts dressés, nous fûmes, le 10 décembre, le soumettre au jugement et à l'approbation de notre archevêque. Mgr de Quélen les approuva, nous permit de commencer nos prières et exercices dès le lendemain dimanche, le 11 décembre. Le 16 du même mois, par son ordonnance, il érigea canoniquement l'Association. Nous ne devons pas cacher ici que c'était avec une grande défiance du succès que nous faisons cette entreprise ; pour expliquer ce sentiment de notre part, nous sommes forcés de tracer le tableau moral de notre paroisse.

La paroisse de NOTRE-DAME-des-Victoires, située au centre de Paris, centre elle-même du commerce et des affaires, entourée de théâtres et de lieux de plaisirs, devenue le point central d'où partaient et aboutissaient les mouvements politiques qui ont agité Paris pendant tant d'années, la paroisse de NOTRE-DAME-des-Victoires avait vu s'éteindre dans son sein presque tout sentiment, presque toute idée religieuse ; son église était déserte, même aux jours des plus grandes solennités ; les sacrements, les pratiques religieuses étaient abandonnés, rien ne semblait mettre un terme à ce déplorable état, qui avait déjà dix années d'existence, quand tout à coup la miséricorde divine éclate, et la grâce du SEIGNEUR vient féconder un désert frappé de la plus affreuse stérilité.

Le troisième dimanche de l'Avent, 11 décembre 1836, nous annonçâmes au prône de notre grand'messe que le soir, à sept heures, nous célébrerions un office de dévotion pour implorer de la miséricorde divine, par la protection du COEUR de MARIE, la grâce de la conversion des pécheurs. Nous exhortâmes les assistants à y venir. Il y avait si peu de monde présents, que nous n'attendions pas un grand résultat de cette convocation (un témoin oculaire écrira : *J'avais l'honneur d'assister à la grand'messe le 11 décembre 1836, quand M. des GENETTES annonça la réunion du soir, nous étions onze en comptant le célébrant*). Nous n'avions pas même la ressource d'espérer que la nouvelle s'en répandrait au dehors ; car, dans cette paroisse, où l'on ne parle que d'argent et de plaisirs, jamais on ne s'entretenait dans les familles de ce qui se disait ou se passait à l'église. Nous descendîmes de chaire inquiet et affligé. La divine bonté daigna relever notre courage abattu. Nous fûmes suivis en rentrant dans la sacristie par deux négociants, pères de famille, nos paroissiens, que nous n'avions guère l'habitude de voir à l'église. Tous deux nous proposèrent d'entendre leur confession, tous deux ont persévéré, et sont aujourd'hui des chrétiens édifiants. Voilà nos premières conquêtes, et c'est par elle que la miséricorde divine préludait aux grâces innombrables et prodigieuses qu'elle nous destinait.

Pendant tout le jour, nous flottions entre la crainte, l'inquiétude et quelques lueurs d'espérance ; nous calculions ce que nous pourrions avoir de fidèles à l'office ; nous n'osions pas pousser nos conjectures au delà des nombres de cinquante ou soixante, et voilà qu'à sept heures du soir nous trouvons dans l'église une réunion de quatre à cinq cents personnes. Jamais, excepté aux offices de Noël et de Pâques, nous n'en avions vu autant. Et, dans cette assistance, un nombre considérable

d'hommes. Qui les avait amenés ? La plupart ne savait pas de quoi il s'agissait. Peut-être la surprise de voir l'église ouverte contre l'usage à une heure aussi tardive.

Les vêpres de la sainte Vierge furent entendues avec tranquillité, mais avec indifférence. On ne savait pas pourquoi on était là. Elles furent suivies d'une instruction explicative des motifs et du but de la réunion, qui fut écoutée avec attention et recueillement. L'impression qu'elle avait faite se manifesta bientôt ; car cette foule de fidèles qui n'avait point semblé prendre part à l'office de vêpres, chanta avec sentiment et effusion de coeur les prières du salut. Il y eut surtout un redoublement d'ardeur pendant les litanies, au chant de l'invocation *Refugium peccatorum*, qui fut spontanément chanté trois fois, ainsi qu'au *Parce Domine*.

A ces cris de repentir et d'amour, notre coeur tressaillit de joie ; nous levâmes nos yeux baignés de larmes vers l'image de MARIE, et nous osâmes lui dire : *Ô ma bonne Mère, vous les entendez ces cris de l'amour et de la confiance ; vous les sauvez ces pauvres pécheurs qui vous appellent leur refuge ; Ô MARIE ! adoptez cette pieuse association ; donnez-m'en pour signe la conversion de M. Joly ; j'irai demain chez lui en votre nom.*

M. Joly était un ancien et le dernier des ministres du roi martyr Louis XVI. Attaché à la secte des prétendus philosophes du dix-huitième siècle, il ne pratiquait depuis sa jeunesse aucune espèce de religion. Agé de plus de quatre-vingts ans, aveugle et malade depuis plusieurs mois, ses facultés intellectuelles n'avaient subi aucune altération. Jurisconsulte profond, il était encore le conseil d'un grand nombre de familles dont il gouvernait les intérêts. Dix fois son pasteur s'était présenté à sa porte, et dix fois il avait été refusé. Le lundi 12 décembre, il se présente de nouveau, on veut encore l'éconduire, il persiste, il est introduit. Après quelques minutes d'une conversation de pure politesse, M. Joly dit à son pasteur sans aucun préambule : *M. le Curé, voulez-vous être assez bon pour me donner votre bénédiction ?* Il ajouta après l'avoir reçue : *Que votre visite me fait du bien, M. le curé ! je ne puis vous voir, mais je sens votre présence. Depuis que vous êtes auprès de moi, je goûte une paix, un calme, une joie intérieure que je n'ai jamais connus.* Il ne fut pas difficile de faire entendre la parole du salut à cette âme que la grâce travaillait si visiblement. Aussi, le curé ne quitta son malade qu'après avoir commencé à entendre sa confession. DIEU combla cette âme de grâces immenses ; elle en fit un saint usage. Sa vie fut prolongée jusqu'au 10 avril 1837 ; et tous les jours qui s'écoulèrent depuis sa conversion, furent consacrés à la Foi, à une douce confiance dans la divine miséricorde, au repentir, à l'amour de DIEU et à la soumission à sa divine volonté. On nous fait trop communément dans le monde et par un langage impropre, on nous fait honneur des conversions que la miséricorde divine daigne opérer par la grâce de notre saint ministère. On dit souvent : un tel a été converti par tel prêtre, par tel curé. On ne pourra pas, dans cette heureuse circonstance, commettre cette méprise : qu'on examine bien tous les détails. M. Joly n'avait jamais eu aucun rapport avec son curé, ignorait les démarches antérieures qu'il avait faites pour le voir ; le curé n'avait pas même eu le temps de lui adresser une parole pieuse ; entièrement aveugle, il ne pouvait pas même l'apercevoir, il sentait sa présence, et elle était pour lui un sujet de joie, de paix et de calme intérieurs qu'il reconnaissait n'avoir jamais goûtés. Rendons gloire à MARIE et reconnaissons ici sa douce et si puissante intervention. **Celle qu'on n'invoqua jamais en vain a été priée de donner un signe de sa protection ; et MARIE qui est toujours propice à la confiance qui l'invoque, MARIE, pour qu'il ne soit plus permis de douter de l'adoption qu'elle fait de cette**

**pieuse Association, MARIE convertit soudainement le pécheur que la confiance lui a désigné.**

L'Association fut fondée dans ce jour, et cette première grâce si manifeste devint, pour tous les fidèles qui en furent instruits, l'augure de toutes celles qu'ils devaient attendre de la protection assurée de Celle qui peut tout dans le ciel et sur la terre, et dont le pouvoir ne le cède qu'à celui du TOUT-PUISSANT Lui-même.

Un trait si frappant de la protection de MARIE, rattaché à la prière que nous lui avons faite, dissipa toutes nos craintes, toutes nos incertitudes. Il nous remplit de la plus douce confiance, de la certitude que notre oeuvre était agréable à DIEU, et que son infinie bonté daignerait la bénir. Nous aspirions après le 12 janvier, jour où Mgr l'Archevêque de Paris avait permis qu'on publiât les statuts et qu'on ouvrît les registres de l'Association. De pieux fidèles à qui nous nous plaignions à confier nos espérances ne les partageaient pas ; ils pensaient bien que quelques âmes ferventes s'uniraient à nous ; ils prévoyaient que nous pourrions avoir une centaine d'associés ; et nous-mêmes, dans l'exaltation de notre espérance, nous ne croyions pas aller beaucoup au-delà.

L'ouverture des registres de l'Association eut lieu comme Mgr l'Archevêque de Paris l'avait ordonné, le 12 janvier. Dix jours après, 214 associés étaient inscrits, presque tous habitant la paroisse. C'était déjà beaucoup plus qu'on n'eut pu espérer en si peu de jours. Bientôt des habitants des autres paroisses de Paris vinrent se réunir à ce petit troupeau. Mais ce à quoi nous ne pouvions penser, c'est l'extension subite et prodigieuse qu'a prise cette oeuvre qui ne semblait être que paroissiale et, par conséquent, faible et chétive, à raison du terrain où elle avait pris naissance. C'est ici surtout que la protection, l'action de la divine MARIE, sont sensibles et palpables. Ce n'était plus Paris seulement qui présentait des fidèles qui associaient leurs hommages au très saint et immaculé COEUR de MARIE pour obtenir, par ses mérites, la conversion des pécheurs ; il y eut bientôt peu de diocèses en France qui ne comptassent parmi les fidèles des associés au saint COEUR de MARIE.

Depuis le 11 décembre 1836, les offices de l'Archiconfrérie ont été célébrés sans interruption tous les jours de dimanches et de fêtes chômées, les fêtes de la sainte Vierge et celles propres de l'Archiconfrérie ; ces offices ont lieu en tout temps à 7 heures du soir. Ils consistent dans le chant populaire d'un cantique français qui sert de prélude à l'office, lequel consiste dans le chant des vêpres de la sainte Vierge ; ensuite la prédication, précédée de quelques strophes d'un cantique d'invocation au SAINT-ESPRIT ; à la prédication, succède la recommandation des pécheurs. Quand nous commençâmes à célébrer ces offices, nous réclamions de temps en temps les prières des associés en faveur des pécheurs qui nous étaient connus, de malades en danger. Les fidèles remarquèrent cette pratique et leur charité s'empressa de nous fournir abondamment tous les dimanches et fêtes l'occasion de l'exercer. Effectivement, tous les jours de réunion, des milliers de recommandations nous sont arrivées, elles nous viennent de toutes les parties du monde. Elles comprennent toutes les misères, les afflictions spirituelles et temporelles, tous les maux qui accablent l'humanité, tous les besoins de l'Eglise et toutes les nécessités de la société humaine. Les fidèles écoutent avec un grand intérêt ces recommandations, qui sont pourtant toujours les mêmes, car il n'y a que le nombre des nécessiteux qui varie. Ils prient avec ferveur, et DIEU récompense la foi, la charité de ces pieux avocats des pécheurs. Des grâces innombrables de conversions, de guérisons, d'autres faveurs spirituelles et temporelles sont accordées aux prières des associés. Nous en avons le témoignage chaque semaine ; il ne s'en écoule pas une où nous ne recevions 30, 40, 50 et

même 70 lettres dans lesquelles on nous apprend des conversions, des guérisons inespérées, que l'on nous assure avoir été obtenues par les prières de l'Archiconfrérie à qui elles avaient été recommandées, pour lesquelles on demande des actions de grâces. Quelquefois on nous annonce que ces conversions, ces guérisons ont été opérées au moment même où l'Archiconfrérie priaait à cet effet. A ces recommandations succèdent des avis pieux que le directeur donne à l'assemblée. Pendant cette partie de l'exercice qui dure environ une heure, durant laquelle l'attention s'est continuellement et admirablement soutenue, les fidèles, pour se détendre l'esprit et se préparer à la bénédiction du Très Saint-Sacrement, chantent un cantique de louange à MARIE. L'office se termine par le salut auquel on chante le *Tantum ergo*, les litanies de la sainte Vierge, trois fois le *Parce Domine*, et les oraisons analogues. Après la bénédiction, on chante trois fois l'*Adoremus*, et on récite à haute voix un *Pater* et un *Ave* avec l'invocation *Sancta Maria, Refugium peccatorum, ora pro nobis*, et les fidèles se retirent en chantant encore une fois un cantique en l'honneur de MARIE.

Voilà de quoi se compose notre office ; mais il faut y avoir assisté, avoir été témoin de l'empressement des fidèles à s'y rendre. Souvent, une demi-heure après qu'il est commencé, les portes sont obstruées, l'église est si pleine qu'on ne peut plus y entrer. Il faut avoir contemplé ce spectacle, si rare de nos jours, d'une foule innombrable d'hommes, de femmes, de jeunes gens réunis dans une église, à quelle heure ? à l'heure des plaisirs, des dissipations si faciles et si séduisantes à Paris ; y restant deux heures et demie, y occupant tous les coins de l'église, envahissant souvent le chœur et les sanctuaires, la plupart dans la position la plus gênée ; car nous ne pouvons pas fournir assez de sièges à une assemblée aussi nombreuse. Il faut avoir vu le maintien, le recueillement, la piété qu'expriment les visages pendant ce saint office. Il faut avoir entendu ces louanges de MARIE, ces supplications pour les pécheurs qui se chantent au fond du chœur, et qui se répètent par toutes les bouches dans toute l'étendue de l'église, et jusque dans ses coins les plus reculés. Il faut avoir remarqué l'attention, le tendre intérêt que respirent toutes ces physionomies, les larmes abondantes qui coulent au récit que le directeur fait souvent des conversions, des guérisons, des autres grâces obtenues par les prières de l'Archiconfrérie, pour se faire une idée des pieux sentiments, de la joie, du bonheur dont la pensée de MARIE, la charité pour les pécheurs nos frères, remplissent les cœurs. On croira peut-être que la pompe des cérémonies, le luxe, la richesse des ornements appellent l'attention et attirent à l'église dans cette circonstance. Mais rien de plus simple que cet office ; il n'y a souvent qu'un prêtre pour le présider, c'est le directeur ; la seule pompe qui l'accompagne est la piété de ceux qui le célèbrent. C'est une fête de famille, la réunion empressée de tendres enfants qui viennent fêter la meilleure des mères et lui offrent, avec une familiarité religieuse, l'hommage de la vénération, de l'amour et de la confiance dont leurs cœurs sont pénétrés. Là, point de distinction entre le prêtre et les fidèles ; le pasteur, frère aîné de cette grande famille, est assis au milieu d'eux sur une chaise ; tous l'entourent, car l'autel du saint COEUR de MARIE est environné d'une troupe de pieux fidèles dont les rangs sont bien pressés.

Nos offices sont très souvent honorés par la présence des Pontifes de notre église de France, par un grand nombre d'évêques, vicaires apostoliques dans toutes les missions de l'Asie, de l'Amérique et de l'Océanie. Tous ces Pontifes veulent bien présider nos offices ; souvent, nous en avons vu trois à la fois, au milieu des fidèles, assister à nos saints exercices. La plupart d'entre eux ont fait l'instruction accoutumée.

Quelle joie, quelle édification pour les fidèles de contempler ces apôtres, de les entendre nous entretenir des grâces de miséricorde que DIEU répand sur ces églises naissantes, et surtout nous raconter les prodiges que l'invocation du saint et immaculé COEUR de MARIE obtient pour la conversion des pécheurs dans ces contrées barbares !

Nous n'avons pas toujours vu cette affluence à nos saints offices. L'impression spontanée que nous avons remarquée à notre premier exercice, le 11 décembre 1836, s'était promptement dissipée. Nous faisons exactement nos offices tous les jours fixés par les statuts, mais nous étions un bien petit nombre d'assistants, 30 ou 40, quelquefois, mais rarement, une soixantaine. C'était bien peu, mais c'était des âmes pieuses et, de leur part, la ferveur suppléait au nombre : aussi DIEU et MARIE daignèrent agréer ces pauvres hommages, et marquer par des faveurs éclatantes qu'ils les avaient pour agréables. C'est en effet pendant cet intervalle de deux années, qui peut être regardé comme l'enfance de l'Archiconfrérie, qu'il plût à la divine bonté de sanctionner son oeuvre en nous accordant la grâce des conversions les plus insignes. Il est temps de raconter à nos frères ces faveurs de la miséricorde divine dont nous sommes journellement les témoins ou les confidents. Des considérations dont tout le monde sentira le poids nous obligent de taire les noms propres de ceux dont nous venons de parler, quelquefois nous leur donnerons le nom de baptême.

Que de grâces, que de conversions sont les conséquences de ces vœux de la charité chrétienne ! Il y a peu de semaines où le directeur de l'Archiconfrérie ne reçoive de remerciements, n'ait la consolation d'entendre le récit de la conversion de quelques-uns de ceux que l'on avait prié de recommander. Ce n'est pas à Paris seulement qu'éclatent ces prodiges de la grâce, ils ont eu lieu dans plusieurs parties de la France, dans les autres parties de l'Europe, et même en Amérique.

Il est arrivé plusieurs fois que des pécheurs, au lit de mort, résistant à toutes les pieuses exhortations, les repoussant par des railleries sacrilèges, par des propos dont l'impiété annonçait l'incrédulité la plus obstinée, se sont convertis comme spontanément le lendemain, dans la nuit du jour où l'on a demandé leur conversion, et ont reçu la grâce de mourir chrétiennement. D'autres, et en grand nombre, sans se douter que la piété chrétienne s'occupait d'eux, quelques jours après qu'on avait prié pour eux, ont abandonné les désordres de leur vie, ont abjuré les systèmes de l'impiété et sont aujourd'hui des chrétiens aussi fervents qu'édifiants.

Des pécheurs des différentes parties de la France, quelques-uns dont le séjour est à plus de deux cents lieux de Paris, convertis le lendemain de la prière offerte pour eux, sont venus à Paris pour trouver le directeur de l'Archiconfrérie, lui rendre compte des détails de leur conversion, lui raconter leur joie, leur bonheur, le prier de les disposer à recevoir la sainte communion qu'il voulait faire à l'autel du saint COEUR de MARIE, en reconnaissance des grâces qu'ils avaient reçues par son intercession, lui annonçant qu'ils avaient fait concorder leur voyage, leur séjour à Paris, qui n'avait d'autre motif que de venir rendre grâce à DIEU et à la très sainte Vierge avec un dimanche, jour de l'assemblée de l'Archiconfrérie, afin d'assister à ces exercices, le conjurant de remercier les associés de leur charité, de leur raconter tous les détails de leur conversion, et de leur apprendre qu'ils étaient au milieu d'eux.

Tant de grâces portent leurs fruits. Combien de familles jouissent aujourd'hui d'une paix, d'un bonheur qu'elles n'avaient guère connu jusque-là, et qu'elles ne doivent qu'à la conversion d'un ou de plusieurs membres ! Que de réconciliations opérées !

NOVEMBRE 2008

- 1 S. Toussaint - *Prier tous les saints du Ciel*  
 2 XXV D. ap. Pentecôte - S. Victorin, év. de Poitiers M. - *Force*  
 3 L. Commémoration des fidèles défunts - *Prier pour les défunts*  
 4 M. S. Charles Borromée, év. - *Amour de l'Eglise*  
 5 M. S. Zacharie - *Foi*  
 6 J. S. Léonard, ermite - *Recueillement*  
 7 1<sup>er</sup> V. S. Restitut, év. de Valence - *Dév. au SACRÉ-COEUR*  
 8 1<sup>er</sup> S. Les 4 Saints Couronnés, MM. - *Force*  
 9 Dim. Dédicace de la Basilique du Latran - *Respect des lieux saints*  
 10 L. S. André Avellin - *Piété*  
 11 M. S. Martin, apôtre de la Gaule - *Apostolat*  
 12 M. S. Martin, P. M. - *Fidélité au Magistère*  
 13 J. S. Stanislas Kotska, novice jésuite - *Pureté*  
 14 V. S. Josaphat, év. polonais, M. - *Témoigner de la Foi*  
 15 S. S. Albert le Gd, Doct. Egl. - *Penser à Passion du CHRIST*  
 16 XXVII Dim. ap. la Pentecôte - Ste Gertrude - *Confiance dans le SACRÉ-COEUR*  
 17 L. S. Grégoire le Thaumaturge, év. - *Zèle pour les âmes*  
 18 M. Dédicace Basilique SS. Pierre et Paul  
 19 M. Ste Elisabeth de Hongrie - *Modestie*  
 20 J. S. Félix de Valois, fondateur Ordre de la Trinité - *Humilité*  
 21 V. Présentation de NOTRE-DAME - *Confiance en N.-D.*  
 22 S. Ste Cécile, V. M. - *Témoigner de la Foi*  
 23 Dernier D. ap. Pent. - S. Clément - *Fidélité au Magistère*  
 24 L. S. Jean de la Croix, carme - *Patience dans souffrances*  
 25 M. Ste Catherine d'Alex., V. M. - *Non au respect humain*  
 26 M. S. Jean-Berchmans - *Pureté*  
 27 J. App. Médaille Miraculeuse - *La porter avec Foi*  
 28 V. Ste Catherine Labouré, V. - *Dévotion env. Notre-Dame*  
 29 S. S. Saturnin, év. M. - *Esprit de sacrifice*  
 30 1<sup>er</sup> Dim. de l'Avent - S. André, Ap. M. - *Porter sa croix*



NOVEMBRE 2008

BILLET MENSUEL

du Centre Saint-Joseph

Apostolat de la Prière

Ligue de prière et de zèle  
en union avec le CŒUR de JÉSUS

INTENTION DU MOIS

POUR LA DÉLIVRANCE DES ÂMES DU PURGATOIRE

La Très Sainte Foi nous l'enseigne, le jour de notre mort, nous serons jugés par JÉSUS-CHRIST. Celui qui portera alors la robe nuptiale, suivant l'image employée par le SEIGNEUR dans la parabole des invités aux noces, c'est-à-dire celui qui sera en état de grâce sera sauvé et méritera la récompense éternelle. Celui, au contraire, qui sera trouvé en état de péché mortel sera condamné - et cela pour toujours - aux flammes vengeresses de l'enfer. La séquence de la Messe de *Requiem*, le *Dies irae*, met en notre bouche cette prière qui ne peut pas laisser indifférente toute personne ayant la Foi : *Confutatis maledictis, flammis acribus addictis, voca me cum benedictis. Quand les maudits seront dans la confusion et voués aux flammes vengeresses, appelez-moi avec les bénis de Votre PÈRE.*

**Sauver son âme, voici le but à atteindre coûte que coûte, au prix de n'importe quel sacrifice.** Une éternité de bonheur ou de malheur, selon notre mérite ou démérite : voilà en effet l'issue de ce combat que nous menons sur terre contre le péché et pour garder la Foi. *Voulons-nous nous assurer dans le Ciel des amis qui intercéderont pour nous auprès du Trône.*

NOVEMBRE 2008

- 1 S. Toussaint - *Prier tous les saints du Ciel*  
 2 XXV D. ap. Pentecôte - S. Victorin, év. de Poitiers M. - *Force*  
 3 L. Commémoration des fidèles défunts - *Prier pour les défunts*  
 4 M. S. Charles Borromée, év. - *Amour de l'Eglise*  
 5 M. S. Zacharie - *Foi*  
 6 J. S. Léonard, ermite - *Recueillement*  
 7 1<sup>er</sup> V. S. Restitut, év. de Valence - *Dév. au SACRÉ-COEUR*  
 8 1<sup>er</sup> S. Les 4 Saints Couronnés, MM. - *Force*  
 9 Dim. Dédicace de la Basilique du Latran - *Respect des lieux saints*  
 10 L. S. André Avellin - *Piété*  
 11 M. S. Martin, apôtre de la Gaule - *Apostolat*  
 12 M. S. Martin, P. M. - *Fidélité au Magistère*  
 13 J. S. Stanislas Kotska, novice jésuite - *Pureté*  
 14 V. S. Josaphat, év. polonais, M. - *Témoigner de la Foi*  
 15 S. S. Albert le Gd, Doct. Egl. - *Penser à Passion du CHRIST*  
 16 XXVII Dim. ap. la Pentecôte - Ste Gertrude - *Confiance dans le SACRÉ-COEUR*  
 17 L. S. Grégoire le Thaumaturge, év. - *Zèle pour les âmes*  
 18 M. Dédicace Basilique SS. Pierre et Paul  
 19 M. Ste Elisabeth de Hongrie - *Modestie*  
 20 J. S. Félix de Valois, fondateur Ordre de la Trinité - *Humilité*  
 21 V. Présentation de NOTRE-DAME - *Confiance en N.-D.*  
 22 S. Ste Cécile, V. M. - *Témoigner de la Foi*  
 23 Dernier D. ap. Pent. - S. Clément - *Fidélité au Magistère*  
 24 L. S. Jean de la Croix, carme - *Patience dans souffrances*  
 25 M. Ste Catherine d'Alex., V. M. - *Non au respect humain*  
 26 M. S. Jean-Berchmans - *Pureté*  
 27 J. App. Médaille Miraculeuse - *La porter avec Foi*  
 28 V. Ste Catherine Labouré, V. - *Dévotion env. Notre-Dame*  
 29 S. S. Saturnin, év. M. - *Esprit de sacrifice*  
 30 1<sup>er</sup> Dim. de l'Avent - S. André, Ap. M. - *Porter sa croix*



NOVEMBRE 2008

BILLET MENSUEL

du Centre Saint-Joseph

Apostolat de la Prière

Ligue de prière et de zèle  
en union avec le CŒUR de JÉSUS

INTENTION DU MOIS

POUR LA DÉLIVRANCE DES ÂMES DU PURGATOIRE

La Très Sainte Foi nous l'enseigne, le jour de notre mort, nous serons jugés par JÉSUS-CHRIST. Celui qui portera alors la robe nuptiale, suivant l'image employée par le SEIGNEUR dans la parabole des invités aux noces, c'est-à-dire celui qui sera en état de grâce sera sauvé et méritera la récompense éternelle. Celui, au contraire, qui sera trouvé en état de péché mortel sera condamné - et cela pour toujours - aux flammes vengeresses de l'enfer. La séquence de la Messe de *Requiem*, le *Dies irae*, met en notre bouche cette prière qui ne peut pas laisser indifférente toute personne ayant la Foi : *Confutatis maledictis, flammis acribus addictis, voca me cum benedictis. Quand les maudits seront dans la confusion et voués aux flammes vengeresses, appelez-moi avec les bénis de Votre PÈRE.*

**Sauver son âme, voici le but à atteindre coûte que coûte, au prix de n'importe quel sacrifice.** Une éternité de bonheur ou de malheur, selon notre mérite ou démérite : voilà en effet l'issue de ce combat que nous menons sur terre contre le péché et pour garder la Foi. *Voulons-nous nous assurer dans le Ciel des amis qui intercéderont pour nous auprès du Trône.*

du TRÈS-HAUT, afin d'emporter la palme de la victoire qui sera donnée aux fidèles serviteurs de DIEU ?

**Prions pour la délivrance des âmes du purgatoire :** elles souffrent cruellement de la séparation de DIEU et par les flammes où elles sont plongées. Nous pouvons - c'est une vérité de Foi - hâter leur délivrance par nos prières et nos sacrifices offerts en leur faveur. Quand elles entreront dans le Ciel, elles ne cesseront alors d'intercéder pour nous auprès de DIEU. Et même, déjà du fond du purgatoire, quoiqu'elles ne peuvent, par leurs prières, obtenir une délivrance plus prompte pour elles-mêmes, elles peuvent prier pour nous et nous obtenir des grâces de la miséricorde de DIEU.

En effet, elles font partie du Corps mystique du CHRIST, elles constituent la partie de l'Eglise qu'on appelle **souffrante**, et qui peut jouir de l'intercession de ses frères de l'Eglise **militante** de la terre et, en retour, intercéder pour eux par leur prière: c'est le dogme de la **Communions des saints** que nous confessons en récitant le *Je crois en DIEU*, le mot *saints* étant entendu ici au sens large, dans le sens de toute personne unie à DIEU par la grâce sanctifiante ou, tout au moins, par la vertu théologale de la Foi.

**Chers associés**, prions pour le repos des âmes du purgatoire. C'est un acte requis par la Charité, car elles sont dans un état de grave nécessité : comme de tout acte de Charité, nous en serons récompensés par DIEU qui fait miséricorde aux miséricordieux.

Et cette Charité nous fera gagner de précieux intercesseurs dans le Ciel.

du TRÈS-HAUT, afin d'emporter la palme de la victoire qui sera donnée aux fidèles serviteurs de DIEU ?

**Prions pour la délivrance des âmes du purgatoire :** elles souffrent cruellement de la séparation de DIEU et par les flammes où elles sont plongées. Nous pouvons - c'est une vérité de Foi - hâter leur délivrance par nos prières et nos sacrifices offerts en leur faveur. Quand elles entreront dans le Ciel, elles ne cesseront alors d'intercéder pour nous auprès de DIEU. Et même, déjà du fond du purgatoire, quoiqu'elles ne peuvent, par leurs prières, obtenir une délivrance plus prompte pour elles-mêmes, elles peuvent prier pour nous et nous obtenir des grâces de la miséricorde de DIEU.

En effet, elles font partie du Corps mystique du CHRIST, elles constituent la partie de l'Eglise qu'on appelle **souffrante**, et qui peut jouir de l'intercession de ses frères de l'Eglise **militante** de la terre et, en retour, intercéder pour eux par leur prière: c'est le dogme de la **Communions des saints** que nous confessons en récitant le *Je crois en DIEU*, le mot *saints* étant entendu ici au sens large, dans le sens de toute personne unie à DIEU par la grâce sanctifiante ou, tout au moins, par la vertu théologale de la Foi.

**Chers associés**, prions pour le repos des âmes du purgatoire. C'est un acte requis par la Charité, car elles sont dans un état de grave nécessité : comme de tout acte de Charité, nous en serons récompensés par DIEU qui fait miséricorde aux miséricordieux.

Et cette Charité nous fera gagner de précieux intercesseurs dans le Ciel.

#### **RÉSOLUTION APOSTOLIQUE**

- Je donnerai l'exemple de la prière pour les défunts, ainsi que de l'entretien et de la visite de leurs tombes.
- J'en rappellerai le devoir à mon prochain.

*Premier Degré :*

#### **OFFRANDE DE LA JOURNÉE au Cœur de JÉSUS**

Divin CŒUR de JÉSUS, je Vous offre par le CŒUR immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles Vous Vous immolez continuellement sur l'Autel. Je Vous les offre en particulier **POUR LA DÉLIVRANCE DES ÂMES DU PURGATOIRE**.

*Deuxième Degré :* **OFFRANDE À MARIE**

D'un *Pater* et de dix *Ave* pour l'intention du mois.  
Pensez, durant cette dizaine, au mystère de la **FLAGELLATION de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST**.

**Vertu à pratiquer :** Le sacrifice.

*Troisième Degré :* **COMMUNION RÉPARATRICE**

offerte au Cœur de JÉSUS par MARIE

#### **INDULGENCES POUR LES DÉFUNTS**

- *Requiem aeternam dona eis, Domine ; et lux perpetua luceat eis :* **300 j.** - *Pie JESU Domine, dona eis requiem sempiternam :* **300 j.**
- *De profundis :* **3 ans ; pléniaire**, si pendant 30 j. consécutifs.
- Visite d'un cimetière avec une oraison quelconque pour les défunts : **7 ans** ; si cela se fait pendant l'octave de la commémoration de tous les fidèles défunts (du 2 au 9 novembre inclus), l'indulgence est **pléniaire** (1 fois par jour seulement).
- Pour la visite d'une église le 2 novembre, ou le dimanche qui suit, en récitant 6 *Pater, Ave, Gloria* : indulgence **pléniaire**, autant de fois qu'on le fait.

#### **RÉSOLUTION APOSTOLIQUE**

- Je donnerai l'exemple de la prière pour les défunts, ainsi que de l'entretien et de la visite de leurs tombes.
- J'en rappellerai le devoir à mon prochain.

*Premier Degré :*

#### **OFFRANDE DE LA JOURNÉE au Cœur de JÉSUS**

Divin CŒUR de JÉSUS, je Vous offre par le CŒUR immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles Vous Vous immolez continuellement sur l'Autel. Je Vous les offre en particulier **POUR LA DÉLIVRANCE DES ÂMES DU PURGATOIRE**.

*Deuxième Degré :* **OFFRANDE À MARIE**

D'un *Pater* et de dix *Ave* pour l'intention du mois.  
Pensez, durant cette dizaine, au mystère de la **FLAGELLATION de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST**.

**Vertu à pratiquer :** Le sacrifice.

*Troisième Degré :* **COMMUNION RÉPARATRICE**

offerte au Cœur de JÉSUS par MARIE

#### **INDULGENCES POUR LES DÉFUNTS**

- *Requiem aeternam dona eis, Domine ; et lux perpetua luceat eis :* **300 j.** - *Pie JESU Domine, dona eis requiem sempiternam :* **300 j.**
- *De profundis :* **3 ans ; pléniaire**, si pendant 30 j. consécutifs.
- Visite d'un cimetière avec une oraison quelconque pour les défunts : **7 ans** ; si cela se fait pendant l'octave de la commémoration de tous les fidèles défunts (du 2 au 9 novembre inclus), l'indulgence est **pléniaire** (1 fois par jour seulement).
- Pour la visite d'une église le 2 novembre, ou le dimanche qui suit, en récitant 6 *Pater, Ave, Gloria* : indulgence **pléniaire**, autant de fois qu'on le fait.